



Une première

Le Dénombrement printanier des oiseaux d'eau 2015

Note à l'attention des collaborateurs

1. Pourquoi ce dénombrement?

Le suivi de l'hivernage des oiseaux d'eau est une longue tradition dans nos régions (voir [Bulletin Aves 50, numéro 4](#)). Par contre, des dénombrements réguliers de nicheurs ne sont pas organisés à l'échelle de la Wallonie, au contraire d'un échantillonnage mené à Bruxelles ([voir Aves 49,1 : 23-28](#)). Comme les données transmises au printemps sur observations.be ont un par nature caractère fragmentaire, il est impossible d'avoir une vision correcte de la présence des oiseaux d'eau en période de nidification. Un déficit de connaissance se creuse.

Pour y pallier, un suivi à long terme à date « fixe » sur un grand nombre de sites, au moins comme lors des dénombrements hivernaux, permettra de *suivre l'évolution des populations*.

Ceci n'enlève pas l'intérêt de pouvoir aussi *suivre les nidifications*, quels que soit les sites, afin d'obtenir de précieuses information sur le nombre minimal de nidifications (mesurées d'habitude par la seule observation de femelles accompagnées de nichées), voire sur le succès reproductif (production de jeunes à l'envol par rapport à la population adulte en début de reproduction) qui reste quasi inconnu en Wallonie.

Le *même mode d'encodage* peut d'ailleurs être utilisé dans les deux cas.

Près de cinquante espèces indigènes et allochtones nichent plus ou moins régulièrement en Wallonie. La relative facilité d'observation de la majorité des nicheurs réguliers en fait des indicateurs précieux. Comme pour les oiseaux communs (surveillance par points d'écoute) et des nicheurs rares, ces dénombrements serviront donc à mieux connaître les espèces et à mieux les protéger.

2. Le projet de surveillance par les dénombrements printaniers des oiseaux d'eau en Wallonie

Le but majeur de ce nouveau type de dénombrement est donc de contribuer le plus possible connaissance et à la conservation des espèces nicheuses de Wallonie. L'information rassemblée permettra d'estimer les populations, de suivre l'évolution des effectifs et de la distribution ainsi que d'identifier les sites actuellement importants (réseau conservatoire).

Un dénombrement coordonné transversal

Objectif concret: Obtenir un échantillonnage poussé qui permette de préciser la répartition et de l'abondance des espèces en première partie de la saison de nidification.

Pour une espèce de grands plans d'eau comme le Grèbe huppé, le dénombrement pourrait être quasi exhaustif et directement comparable aux inventaires antérieurs (voir atlas des oiseaux nicheurs).

Couverture :

Sont visés

- les sites des recensements hivernaux.
- des sites supplémentaires, connus par les observateurs. Souvent, des sites négligés en hiver sont plus nettement occupés en période de reproduction par des espèces à distribution très dispersée : Canard colvert, Grèbe castagneux Foulque, par exemple. Un objectif particulier est d'estimer le degré d'expansion de l'Ouette d'Égypte et de la Bernache du Canada. Chacun est libre d'ajouter des sites.

Dates : du 1^{er} au 3 mai 2015.

Espèces visées :

- Les oiseaux d'eau dont la nidification est connue, exotiques inclus (voir Tableau 1).
- Des formes bâtardes de Canard colvert et Oie cendrée.
- Plusieurs estivants, au moins occasionnels, nicheurs possibles : par exemple, la Spatule blanche, des grands goélands ou encore le Harle bièvre.

Les observations d'autres espèces, singulièrement des migrateurs sont à encoder simplement sur observations.be.

Tableau 1 : Principales espèces recherchées.

<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé
<i>Cygnus atratus</i>	Cygne noir
<i>Anser anser</i>	Oie cendrée
<i>Anser indicus</i>	Oie à tête barrée
<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada
<i>Branta leucopsis</i>	Bernanche nonnette
<i>Alopochen aegyptiacus</i>	Ouette d'Égypte
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon
<i>Tadorna ferruginea</i>	Tadorne casarca
<i>Aix galericulata</i>	Canard mandarin
<i>Aix sponsa</i>	Canard carolin
<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur
<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert
<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été
<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet
<i>Netta rufina</i>	Nette rousse
<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin
<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon
<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca
<i>Oxyura jamaicensis</i>	Erismature rousse
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé
<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran
<i>Botaurus stellaris</i>	Grand Butor
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain
<i>Casmerodius albus</i>	Grande Aigrette
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron gardeboeufs
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré
<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule pouled'eau
<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé
<i>Gallinago gallinago.</i>	Bécassine des marais
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale
<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse
<i>Larus canus</i>	Goéland cendré
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin

3. Organisation du dénombrement de mai 2015

3.1. Quelques recommandations pratiques

- Comme en hiver, respecter les limites des sites car s'en écarter peut conduire à des recouvrements problématiques pour le traitement des données. La plupart des sites sont visibles sur www.observations.be.
- Le comptage coordonné est réalisé sur un nombre réduit de jours, ce qui réduit le biais de possibles comptages multiples avec des oiseaux non fixés.
- Privilégier les comptages du matin, surtout tôt (lever du soleil à 6h15 début mai) et en prenant un peu son temps : non dérangés, les oiseaux sont davantage visibles à ce moment. Il faut savoir qu'une relative imprécision est souvent inévitable car liée au fait qu'une partie des oiseaux peut être dissimulée dans la végétation riveraine ou sur des étendues inondées.

3.2. Transmettre les résultats

Faute de pouvoir disposer d'un véritable encodage en ligne au printemps 2015, la transmission des données se fera en utilisant un fichier Excel qui vous sera envoyé par e-mail.

Nous vous demandons donc de compléter ce formulaire (1 feuille Excel par site) et de nous le renvoyer au plus vite à l'adresse coa@aves.be.

3.3. Pour participer ou toute information

Contactez le responsable régional des comptages d'oiseaux d'eau pour ce dénombrement :

- Coordination centrale: **Jean-Paul Jacob** (063/ 21 78 55, mail [jp-jacob \(at\) aves.be](mailto:jp-jacob@aves.be)) et Antoine Derouaux (04/2509599, mail [antoine.derouaux \(at\) aves.be](mailto:antoine.derouaux@aves.be), ou coa@aves.be)
- Gestion banque de données: Marie-Charlotte Alvarez, rue Nanon 98 5000 Namur - 081/ 39 07 28 - [marie-charlotte.alvarez \(at\) natagora.be](mailto:marie-charlotte.alvarez@natagora.be)
- Province du Brabant : **Claire Huyghebaert**, 1 rue de la Sapinière, 1340 Ottignies, tél. 0484/02.77.23, mail [clairehuy \(at\) hotmail.com](mailto:clairehuy@hotmail.com)
- Province de Liège : **Pierre Loly**, 6 rue al Bâche, 4540 Ampsin, tél. 085.316835, mail [lolypierre \(at\) yahoo.fr](mailto:lolypierre@yahoo.fr)
- Province de Luxembourg : **Jean-Paul Jacob** (063/ 21 78 55, mail [jp-jacob \(at\) aves.be](mailto:jp-jacob@aves.be))
- Province de Namur : **Fabien Dormal**, tél : 0485/51.70.34 mail [fabierendormal \(at\) gmail.com](mailto:fabierendormal@gmail.com)

- Province de Hainaut (nord de la Sambre): **Mathieu Derume**, 5 rue Monroseau, 7971 Ramegnies, tél. 0496/15.34.29, mail mathieu.derume (at) belgacom.net.
- Entre-Sambre-et-Meuse : **Philippe Deflorenne** (philippedeflorenne (at) yahoo.fr).